

<http://www.hc-sc.gc.ca> ou par télécopieur en composant le numéro du service FAXlink : **(613) 941-3900**.

### *Les documents nécessaires*

Lorsque vous aurez décidé de vous installer à l'étranger et choisi votre patrie d'élection, assurez-vous que vos papiers sont en règle, c'est-à-dire votre passeport, les visas nécessaires et tout autre document requis, y compris ceux qui concernent votre statut dans votre nouveau pays.

Un passeport valide est un document indispensable, qui accélérera les formalités d'immigration et facilitera d'autres démarches comme l'ouverture d'un compte bancaire ou l'encaissement de chèques de voyage. Si votre passeport doit expirer pendant votre séjour à l'étranger, prenez des dispositions pour le faire remplacer en temps opportun.

N'oubliez pas de faire des copies de tous les documents importants avant votre départ. Vous pourriez en avoir besoin pour justifier votre situation sur le plan fiscal — et aussi parce que vous pourriez être obligé de revenir au Canada plus tôt que prévu.

Assurez-vous d'avoir les coordonnées de la mission diplomatique ou consulaire du Canada la plus proche de votre futur domicile, au cas où vous éprouveriez des difficultés.

### *L'organisation du voyage*

Personne n'ignore que les voyages vers les destinations les plus populaires ne coûtent pas cher. Ces prix s'appliquent toutefois à des vols nolisés en partance du Canada et ils ne sont offerts qu'à certaines périodes de l'année. De plus, dans beaucoup de ces pays, les vols directs à destination du Canada ne sont pas forcément assurés toute l'année.

#### ***Évaluez les raisons pour lesquelles vous avez choisi de vivre à l'étranger***

**Êtes-vous prêt à vivre dans un contexte culturel différent?**

De nombreux pays exigent que les visiteurs étrangers aient en leur possession un billet de retour. Vous devrez donc acheter un billet réservé pour une date qui respecte la durée maximale de séjour imposée par les autorités